



en France  
avec le FADER



C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

REUNION DES RESEAUX RURAUX REGIONAUX

6 avril 2016, Paris

# Compte rendu

## Réunion des réseaux ruraux régionaux



Cette action est cofinancée  
par le Fonds européen agricole  
pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones  
rurales.



## Présents

Nom	Prénom	Fonction	Régions	Structures
<b>BERTHET</b>	Alice	Chargée de mission	Bourgogne – Franche Comté	Conseil Régional
<b>MESTRE</b>	Paul- André	Chargé de mission	Bourgogne – Franche Comté	DRAAF
<b>PABOEUF</b>	Marianne	Chargée de mission	Bretagne	Conseil Régional
<b>ANQUETIL</b>	Fabienne	Chargée de mission	Grand Est	Carrefour des pays lorrains
<b>BRUNEAU</b>	Alix	Chargée de mission	Grand Est	DRAAF
<b>HENRY</b>	Adeline	Chargée de mission territoires	Grand Est	Conseil Régional
<b>PIASKOWSKI</b>	Noémie	Chargée de mission	Grand Est	SGAR
<b>HEDE</b>	Aurore	Chargée de mission	Hauts de France	Conseil Régional
<b>ALDEBERT</b>	Michel	Chargé de mission	Ile de France	DRIAAF
<b>PACQUET</b>	Lucie	Chargée de mission Leader	Ile de France	Conseil Régional
<b>EICHINGER</b>	Stéphanie	Animatrice RRR	Normandie	Conseil Régional
<b>MICHAIX</b>	François- Marie	Chef de projet Leader et RRR	Normandie	Conseil Régional
<b>HEDE</b>	Aurore	Chargée de mission	Hauts de France	Conseil Régional
<b>OUDARD</b>	Bruno	Secrétaire général des Hauts	La Réunion	Secrétariat général des Hauts
<b>FREZEL</b>	Julia	Animatrice RRR	PACA	Conseil Régional
<b>GRIMAULT</b>	Patrick	Chargé de mission mises en réseaux et sujets émergents	Rhône Alpes	Cap rural
<b>COCHET</b>	Armelle	Chef du BCDR	National	MAAF
<b>DEMMERLE</b>	Eric	Chef du BAT	National	MAAF
<b>MARTY</b>	Arnaud	Chargé de mission développement rural communautaire	National	CGET

<b>CESBRON-JOUTEAUD</b>	Sylvie	Soutien et gestion du RRN	National	MAAF
<b>CHATRY</b>	Arnaud	Chargée de mission RRN	National	MAAF
<b>LUCBERT</b>	Anne-Kristen	Chargée de mission RRN et politiques de territoires	National	MAAF
<b>SILBERSTEIN</b>	Joëlle	Chargée de mission RRN	National	MAAF
<b>REYNE</b>	Sandrine	Chef du service assistance technique	National	ASP

# Ordre du jour

9h 30

## Accueil café

10h00 -11h00

### Réseaux ruraux régionaux post-élections régionales

- Etat de l'organisation des réseaux ruraux régionaux
- Quels thèmes de travail retenus ou émergents ?
- Quels besoins opérationnels identifiés ?

11h00 -12h00

### Solidarités territoriales et animation des territoires enclavés :

- Contexte et enjeux
- Approches méthodologiques d'animation et de mobilisation
- Identification d'axes de travail pour les réseaux et les GALs

12h00-13h00

### Mise en place d'un AAP :

- Contexte, enjeux, et approches méthodologiques
- Points de vigilance (Aides Etat/taux de financement/critères)
- Exemple innovant

13h00 14h00

## Déjeuner (restaurant « Le Figuier »)

14h00-14h30

### Présentation des projets en cours du réseau rural national

14h30 – 15h30

### Préparation Agora et Assemblée générale

- Temps de travail avec le prestataire désigné
- Concertation sur les thématiques de travail

15h30 – 16h30

### Mise en commun des résultats avec le comité ARF Innovation

- « Comment développer une culture de l'innovation ? »
- « Partage expérience émergence GO et animation en matière d'innovation et PEI »

16h30 17h00

### Agenda du réseau

17h00-17h30

## Conclusion des échanges

\*\*\*\*

Le compte rendu de la journée et le dossier de séance se trouvent sur le site du réseau rural national.

## Introduction

Eric Demmerle (MAAF) introduit la première réunion des RRR de l'année 2016.

Il remercie la présence des participants malgré le report de date lié au mouvement de grève. L'actualité est riche depuis la dernière réunion. L'événement le plus important reste la mise en place des nouvelles régions. Au niveau national, la face visible du RRN s'illustre au travers du démarrage des projets MCDR et le suivi de leur fonctionnement : réunion des porteurs de projet le 24 mars pour faciliter la mise en réseau et le tissage des liens pour améliorer la qualité de mise en œuvre des pdr qui se concrétise par l'agora du 7 avril. La réunion d'aujourd'hui est à mi-chemin du semestre et contribuera au séminaire et à l'AG prévus fin juin.

Dans le même temps il est rappelé la tenue du groupe ARF innovation avec une séquence commune dans l'après-midi et le lendemain le CRR.

Arnaud Marty (CGET) complète en précisant les enjeux : comment réactiver le réseau et comment la nouvelle organisation territoriale peut impacter son fonctionnement.

Joëlle Silberstein (MAAF) rappelle que l'ODJ a fait l'objet d'une concertation auprès des RRR qui ont permis de dégager trois thèmes :

- Innovation (mise en commun des travaux du groupe ARF innovation)
- Solidarités territoriales
- Appel à Projet

Le MAAF rappelle en amont du tour de table que les RRR ont l'obligation d'avoir démarré le plan d'action dans un délai de 12 mois après l'approbation des PDRR. La région Haut de France s'interroge sur les modalités opérationnelles pour répondre à cette obligation.

**La réponse est apportée post-réunion :**

L'article 12 du règlement 808/2014 (modalités d'application du règlement général FEADER 1305/2013) stipule que le plan d'action doit avoir débuté dans les 12 mois après l'approbation par la commission du PDR ou du programme spécifique selon le cas.

Ni les règlements, ni la note d'orientation sur les réseaux ruraux nationaux n'indiquent la modalité à mettre en œuvre pour justifier le démarrage du plan d'action, aussi les AG sont libres sur ce point. Néanmoins, il convient de rappeler qu'un plan d'action doit être élaboré à minima y compris pour les réseaux ruraux régionaux.

Une bonne pratique consisterait à acter le démarrage du plan d'action au travers de sa présentation soit dans les instances de gouvernance définies pour chaque RRR, soit dans le cadre des comités de suivi des PDRR.

## 1 / Tour de table des réseaux (14 RRRx présents)

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Bourgogne FC</b>	Paul-André MESTRE (DRAAF)	Travaux en commun avec le RRR Franche-Comté sur l'organisation : un seul RRR avec instance commune pilotée DRAAF / CR	<p>Agro écologie : journées thématiques, mise en place d'un annuaire, travaux en commun avec un porteur de projet MCDR</p> <p>Lancement de deux AAP : analyse de l'existant en termes d'agro écologie, constitution d'un centre de ressource</p> <p>Forêt : création d'un groupement des territoires forestiers pour travailler que les modes de gestion de la forêt et l'innovation technologique forestière</p> <p>PEI : travail sur une grille de sélection pour lancer un AAP sur le PEI</p> <p>Appui conventionnement GAL leader</p>	Eligibilité géographique des AAP au sein de deux PDRR

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Bourgogne Franche-Comté</b>	Alice BERTHET (Conseil régional)	Deux animateurs : unicité du réseau prévue en 2016  Définition des lignes de partage entre le réseau d'accompagnement des territoires et le RRR qui mène des actions complémentaires	Outils et méthodologie pour les GALs et les territoires ruraux  Accompagnement phase de conventionnement GAL  Mise en réseau intergal dans les deux régions  Impact de la loi NOTRE sur les territoires	

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Bretagne</b>	Marianne PAPOEUF (Conseil régional)	<p>Animation des PEI par les services agriculture</p> <p>Comité d'orientation multi partenariale pour présenter les actions du RRR (rencontre élu en amont pour fixer les orientations)</p> <p>animation partagée avec un prestataire (animation thématique selon les sujets)</p> <p>AAP accompagnement</p> <p>Temps d'informations ponctuelles sur certains sujets d'actualités (par ex impact de la loi notre)</p>	<p>Accompagnement GAL Leader</p> <p>Animation thématique</p> <p>AAP accompagnement</p> <p>Journées d'animation</p>	COOPERATION (leader et autres thèmes)



Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Grand-Est (Lorraine)</b>	Fabienne ANQUETIL  (Carrefour des pays lorrains)	RRR externalisé via un marché public au Carrefour des pays lorrains  Co-pilotes : CR, SGAR, DRAAF ; dans un contexte de renouvellement des équipes	<u>3 axes de travail :</u>  Circuits de proximité  Attractivité des territoires ruraux  Ressources naturelles comme richesses du monde rural  <u>Cycle de rencontres sur 2016 :</u> Méthanisation sous l'angle des Partenariat Public Privé  Eolien (non validé)  Economie de proximité (non validé)	
<b>Grand est</b>	Noémie PIASLOWSKI (SGAR)	Remise en place de la gouvernance (SGAR, DRAAF, CR)  Définition de la ligne de conduite d'un RRR à l'échelle de la grande région.		

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
Grand est	Alix BRUNEAU (DRAAF)	Le RRR est bien prévu dans le PDRR alsace mais pas effectif à ce jour		
Grand est	Adeline HENRY (Conseil régional)	Volonté d'un RRR à l'échelle de la nouvelle région	Accompagnement des GAL dans la phase de conventionnement	
Hauts de France (Picardie)	Aurore HEDE  En remplacement d'Adèle Cavenne	PDR validé le 27 novembre.  Définition de la feuille de route en cours pour les élus (ambition du RRR, organisation)  Une animation qui serait internalisée  Des travaux de mise en commun avec le RRR NPC envisagé	Actions de communication autour des mesures du PDRR  Action à destination des GAL et des acteurs PEI  Appui du RRR pour les actions de soutien des candidatures leader	RAS

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Ile de France</b>	Lucie PAQUET (Conseil régional)  Michel ALDEBERT (DRIAAF)	<p>En attente des arbitrages budgétaires pour le financement du réseau et mise en place de la nouvelle organisation de la région</p> <p>Externalisation du réseau via un marché pour la fin de l'année 2016, début de l'année 2017</p> <p>Le périmètre du RRR est en cours de définition (PEI, Leader, réseau inter PNR, territoires agri urbain, ...)</p> <p>La DRIAAF a mis en place un dispositif relais pour assurer la transition en attendant les orientations du CR.</p>	Animation des GAL, des territoires agri-urbain, du réseau interparc	Formation, Coopération, Innovation GAL

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Normandie site de Rouen</b>	François-Marie MICHAUD (Conseil Régional)	<p>PDR approuvé 24 novembre</p> <p>Internalisation du RRR</p> <p>Recrutement d'un animateur dédié prévu mais retardé par le changement d'exécutif (prévu pour le mois de juin)</p> <p>Révision structurelle des deux PDRR normands voulue par le nouvel exécutif : réorienter vers les mesures agricoles ; harmonisation des PDRR pour une équité de traitement des bénéficiaires</p> <p>Objectif de mise en place du RRR au 30 juin 2016 avec un comité partenarial (Etat, structures intermédiaire Développement Local, ...)</p>	<p>Accompagnement des territoires leader dans la phase de candidature (3 GAL sélectionnés, 2 dossiers incomplet, reste 2 candidatures à analyser)</p> <p>Pas de travaux sur le PEI (pris en charge par le service agricole)</p>	

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Normandie site de Caen</b>	Stéphanie EICHINGER (Conseil régional)	<p>PDR approuvé le 24 aout 2015</p> <p>Réseau internalisé avec une animatrice</p> <p>COFIL interne CR avec trois directions (territoire, agriculture, tourisme)</p> <p>La refonte des PDRR entraine une certaine instabilité pour l'organisation des deux RRR : questionnement sur un réseau unique basé à Caen ou à Rouen</p>	<p>Accompagnement des GAL dans le conventionnement (12 GAL) : 4 réunions thématiques (communication, coopération, ...)</p> <p>Mise en réseau des GAL</p> <p>Thématiques de travail envisagées : agriculture et territoires, revitalisation des centres bourg.</p> <p>⇒ Les deux réseaux travaillent déjà de concert : séminaire annuel en alternance sur chaque site, mise en commun des travaux leader</p>	

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>PACA</b>	Julia FREZEL (Conseil régional)  CR	Internalisation au sein du CR (direction affaires européennes)	Animation des territoires leader (hors phase conventionnement) communication, animation, évaluation, coopération pour répondre aux besoins émanant des GAL (par ex guide du porteur de projet, élaboration d'un cadre d'évaluation partagée)  Groupe de travail thématique pour tous les acteurs : ingénierie financière, système alimentaire territoriaux.	

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>La Réunion</b>	Bruno OUDART (Secrétariat Général des Hauts)	Animation internalisée au sein du SGH : copilotage Etat / Région / Département	Accompagnement candidature leader (4 GAL)  Pas de travaux sur les PEI (relève de la DAAF)  <u>Thématique à venir</u> : circuit court (AMAP à la réunion), restauration collective et accès aux produits locaux, économie circulaire sur les sites isolés (gestion des ressources et déchets)	

Régions	Représentants	Etat de l'organisation	Thèmes de travail	Besoins opérationnels
<b>Rhône-Alpes</b>	Patrick GRIMAULT (Cap rural)	<p>RRR externalisé via un marché sur 4 ans à Cap rural</p> <p>Questionnement suite à la fusion : en auvergne le RRR est internalisé avec une personne dédiée en DRAAF</p> <p>En terme de contexte, le nouvel exécutif interrompt toutes les politiques territoriales dans le cadre des Contrats de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA), ce qui impact le centre de ressource développé par cap rural en termes de public</p>	<p>Professionnaliser les agents de développement</p> <p>Décloisonner les acteurs</p> <p>Favoriser l'innovation dans les territoires ruraux</p> <p>Volet leader (30 GAL) : accompagnement des candidatures, coopération (avec l'Auvergne au travers d'un séminaire), gouvernance, ressources humaines</p> <p>Nouvelles formes d'économies rurales (proximité, collaborative, circulaire, ...)</p> <p>Innovation : valorisation des recherches et des innovations sur le développement rural (l'entrée agricole est traité dans le cadre du réseau innovation et développement</p> <p>Impact des réformes territoriales NOTRE sur le développement rural (guide sur la mutualisation de l'ingénierie territoriale)</p> <p>Système alimentaire territoriaux</p> <p>Sujets émergents : espace test agricole, accompagnement des petits projets, filière forêt bois (foncier forestier, matériaux de construction)</p>	





## 2. Solidarités territoriales et animation des territoires enclavés

- Contexte et enjeux

Cf diaporama

- Identification d'axes de travail pour les réseaux et les Gals

Arnaud Marty (CGET) propose aux membres la mise en place d'un groupe de travail spécifique sur la thématique. Les régions Rhône-Alpes et Grand Est (Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine) sont intéressées.

### Relevé des échanges :

#### **Bretagne :**

Marianne PABOEUF (CR Bretagne) expose différents exemples de prise en compte des solidarités territoriales :

- Plan Bretagne très haut débit au travers d'un accord avec les fournisseurs accès Internet (FAI) : une chaque prise « rentable » installée une prise non rentable doit être installée (notamment à destination des territoires ruraux)
- Innovation numérique en milieu rural appuyé par la mobilisation du FEDER
- Application des critères de péréquation des crédits régions sur 25% des crédits LEADER (indice de développement humain (santé, éducation, revenus), dynamique des territoires (population, emploi, chômage), capacité des acteurs publics (minima sociaux, densité, potentiel financier des collectivités)
- Contrat de réciprocité Brest / COB (il a été précédé d'une organisation originale en matière hospitalière entre le CHU de Brest et l'hôpital de Carhaix)
- Contrat de territoire : axe obligatoire sur les services collectif (public et privé) en milieu rural et rééquilibrage territorial

#### **Rhône alpes :**

Patrick Grimaud (Cap rural, Rhône-Alpes) expose les difficultés du financement de l'ingénierie territoriale nécessaire pour répondre aux enjeux de solidarités territoriales. Cap rural a notamment élaboré un guide pour la mutualisation des moyens et des ressources sous l'angle de la coopération et une série de publication (regards croisés sur les métiers du développement local et l'ingénierie territoriale).

D'autre part la part d'animation présente dans les intercommunalités de grande taille est inquiétante.

En Rhône-Alpes, les enjeux de solidarités territoriales sont pris en compte dans le cadre de Leader avec des orientations sur cinq thématiques pour les Stratégies Locales de Développement (SLD) : territorialisation des économies rurales, changement de pratiques pour

la valorisation et la préservation des ressources, vitalité des territoires ruraux, adaptation aux changements climatiques, stratégie alimentaire durable. 6 GAL sur 30 ont choisi la vitalité des territoires ruraux en lien avec la thématique (service au public, accueil des habitants, appropriation du territoire, lien social, mobilité et numérique).

### **Normandie :**

En région Normandie les solidarités territoriales sont prise en compte notamment dans le cadre de la mesure 7 (Service de base et rénovation des villages) au travers de critères d'éligibilité et de sélection issus du schéma de développement et d'accessibilité aux services publics (bonification selon certains critères, exclusion de projet qui ne sont pas mis en place dans des zones identifiées comme déficitaire pour les maisons de santé).

Concernant l'ingénierie territoriale, la région a fait le choix depuis 2013 de ne plus en faire.

### **Champagne-Ardenne :**

En Champagne Ardenne une évaluation de l'ingénierie publique est en cours avec pour objectif de définir une cartographie des acteurs intervenant sur la thématique.

### **Picardie :**

Evaluation de l'ingénierie territoriale en cours (financement et organisation territoriale).

## **3. Mise en place d'un appel à projet**

Cf diaporama

- Présentation d'un Exemple innovant en Bretagne

La région Bretagne s'est inspirée d'une démarche mise en place dans le cadre de sa politique environnementale sur l'économie circulaire. Dans un premier temps un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour sélectionner les idées les plus intéressantes. L'AMI a permis d'accompagner les lauréats, au cours de la réalisation de leur projet par l'intervention d'un expert auprès de chacun et collectivement. L'accompagnement collectif a favorisé le croisement d'acteur, l'amélioration des projets et une meilleure compréhension de cette problématique innovante.

L'idée est de lancer des appels à manifestation d'intérêt / appels à projet dans le cadre du réseau rural sur les sujets les plus innovants, qui demandent à être défrichés collectivement.. Non seulement les lauréats bénéficieront d'une dotation d'aide au démarrage mais ils « gagneront » également un accompagnement d'un expert pour mener leur projet. L'accompagnement collectif pourra être ouvert aux candidats non retenus pour créer un effet d'entraînement.

Les critères de sélection ne sont pas encore prévus. Si il y a deux étapes (AMI puis AAP), les critères

d'éligibilité de la première étape doivent être très larges. Au-delà des critères propres au sujet, il sera possible de s'appuyer sur une approche innovation sociale (par exemple la grille Avise – ARF), la prise en compte des principes transversaux des fonds européens (environnement, égalité, discriminations) et avoir une approche de complémentarité entre lauréats (types de porteurs, de projets, de territoires...)

Concernant la sélection proprement dite la difficulté principale porte sur le choix des projets : doser la sélection entre projets matures et projet émergent.

### Relevé des échanges :

Dans le cadre de la fusion de certaines régions il existe un enjeu de convergence des appels à projets sur des mesures ou thèmes identiques.

La région Bourgogne évoque les difficultés à mettre en place des AAP communs au regard des règles différentes entre les PDRR et les règles d'éligibilité géographique du règlement interfonds.

La région Normandie s'est posée les mêmes questionnement et la solution envisagée était le lancement des appels à projets selon le même calendrier. La région Grand est également mis en place des AAP convergents (même si les règles de chaque PDRR s'appliquent), de même que les régions Bretagne et Pays de la Loire sur la mesure 16 (Coopération).

Cette problématique amène à s'interroger également sur la possibilité pour les RRR de mener des actions sur des AAP d'autres fonds – FEDER/FSE/FEAMP (communication, accompagnement des porteurs de projet) mais en lien avec les thématiques traitées par les PDRR et les RRR.

Armelle Cochet (MAAF/BCDR) indique qu'une note sur l'éligibilité géographique est en cours de rédaction dans le cadre du Comop « Audit et contrôles » et que des questions vont être posées à la Commission européenne. Dans tous les cas, le lancement d'AAP commun RRR entre région doit se faire en concertation avec les services de l'AG au sein du CR pour s'assurer des bonnes conditions de mises en œuvre.

Arnaud Marty (CGET) indique également que ce point est également en cours d'expertise auprès du bureau de la coordination interfond (notamment dans le cadre du financement de l'animation LEADER)

La question de l'application des régimes d'aide d'Etat se pose également pour les AAP. Le MAAF précise qu'il s'agit d'un point de vigilance important. En effet la Commission Européenne a durci sa ligne de conduite par rapport à la précédente programmation. Cette nouvelle ligne de conduite s'illustre au travers de l'application des aides d'Etat au dispositif d'animation des sites Natura 2000 et sur les aides accordées aux maisons de services publics. Le MAAF préconise

également pour les aides de faible montant, appliquer le régime de minimis.

Les représentants des RRR font état d'un besoin de ressources sur les aides d'Etat.

#### 4. Présentations des projets en cours du réseau rural national

Cf diaporama

Pendant la présentation des actions en cours, les représentants des réseaux ruraux régionaux sont interrogés sur trois points :

- Le type d'objets promotionnels que le RRN peut mettre à disposition avec pour objectif d'allier la communication à l'utilité de l'objet
- Le recensement des régions volontaires pour participer à la série photographique d'illustration des territoires ruraux (aucune région ne s'est positionnée)
- Le recensement des régions volontaires pour participer à l'élaboration du film (la région PACA est volontaire)

#### 5. Préparation de l'agora et de l'assemblée générale

Cf diaporama

Le prestataire Rouge Vif Territoire rejoint la séance dans le cadre de l'appui à la préparation du séminaire et de l'assemblée générale du RRN.

La séquence a pour objectif de recueillir les attentes des RRR sur les thématiques qui devront être abordées pendant le séminaire et l'assemblée générale, et notamment comment articuler les différents temps de la journée pour valoriser les travaux conduits par les RRR.

##### Présentation des hypothèses pour le séminaire :

1ère hypothèse : des ateliers / forums centrés sur les 5 thématiques MCDR

2ème hypothèse : formuler une problématique de croisement des 5 thématiques

##### Relevé des échanges :

##### **Bretagne**

L'entrée par thématique permet de valoriser des projets hors du RRR en particulier pour les réseaux qui ne sont pas encore en place. Néanmoins il convient de s'interroger sur le public cible.

**Joelle Silberstein** indique que le séminaire n'est pas uniquement centré sur le RRN. Le séminaire s'adresse aux membres du réseau (175 structures), aux RRR, aux AG, services de l'Etat et aux acteurs majeurs en région/

## Rhône alpes

Cap rural s'interroge sur l'approche bilan sur les cinq thématiques : il y a-t-il suffisamment de matière pour en tirer le bilan ?

## Rouge Vif territoire

Il est nécessaire de bien faire la distinction entre les objectifs du séminaire et de l'Assemblée générale. L'assemblée générale doit dresser le bilan de l'action du RRN et des RRR, le séminaire doit proposer des temps de débat (Comment utiliser les 5 thématiques pour questionner et mettre en débat).

**Arnaud Marty (CGET)** pense qu'il est préférable de définir un fil rouge pour le séminaire comme par exemple la transition des territoires ruraux en proposant une ouverture.

Pour **Eric Demmerlé (MAAF)**, la notion de transition peut être une problématisation des différentes thématiques. Il serait nécessaire de reformuler les cinq thèmes sous l'angle de la transition des territoires ruraux. Cela permet de disposer d'un thème ombrelle pour gommer l'effet de segmentation tout en ayant en tête qu'un réseau rural ne peut changer de ligne tous les ans.

La région **Grand est** partage cette analyse en proposant une ouverture sur un autre avenir et proposer d'autres thèmes notamment sous l'angle de la fusion des régions. Les actualités récentes devraient être au cœur du séminaire (approbation des PDRR, ...)

**Arnaud Marty (CGET)** souligne ce point de vue : construire la journée à partir des évolutions récentes permettra de cibler plus de monde.

**La région PACA** estime que la proposition de traiter uniquement les cinq thématiques peut limiter le nombre de personnes intéressées par ce séminaire et que l'on trouverait plus d'intérêt pour les enjeux transversaux.

Le **MAAF** rappelle que les porteurs de projets MCDR se raccrochent certes au thème de l'AAP mais peuvent également porter sur des thèmes transversaux.

**Anne-Kristen LUCBERT (MAAF)** précise que les projets sont multithématiques dans leur approche sur une période de trois ans, et que les projets ont vocation à être utiles au niveau des RRR. La question qui peut être traitée est la suivante : de quelle façon les travaux des MCDR ont-ils pu accompagner certaines démarches régionales ? Ce questionnement permet d'illustrer aussi comment les synergies se mettent en place entre le niveau national et régional.

**Rouge Vif Territoire** s'interroge : faut-il faire témoigner systématiquement les MCDR ou plutôt montrer comment les travaux sont en lien avec les PDRR ?

Les porteurs MCDR peuvent contribuer aux réflexions des RRR ou des AG ou de n'importe quelle structure intéressée.

**La région PACA** fait part des thèmes qu'elle souhaiterait voir aborder : organisation territoriale, valorisation des bonnes pratiques.

**Arnaud Marty (CGET)** estime que le RRN n'est pas suffisamment visible, il n'est pas identifié comme la clé d'entrée du FEADER, aussi il est nécessaire de montrer que le RRN est utile et les thèmes ne doivent pas être trop techniques.

La région **Bourgogne Franche Comté** : au niveau AG quelle articulation entre le RRR et les différents programmes d'animation territoriaux, comment il prend sa place ?

**Rouge Vif territoire** traduit l'expression des problématiques clés : analyse transversale du questionnement commun des RRR et des AG ? Mise en perspective entre porteurs de projets MCDR et les initiales locales et RRR ?

La problématisation des thématiques et leur recroisement ainsi que la mise en perspective des objectifs du RRN (notamment amélioration de la qualité de mise en œuvre) permet de ne pas fermer le séminaire.

## 6. Mise en commun des résultats avec le comité ARF innovation

Cf diaporama

- Services de soutien à l'innovation mis en place en région

La porte-parole du groupe ARF innovation détaille les processus d'animation mis en place au sein des différentes régions présentes :

- o Bourgogne : délégation à la chambre d'agriculture pour l'aide au montage des projets collaboratifs (mise en relation des acteurs pour faire connaître le système et les projets)
- o Languedoc-Roussillon : le CR s'appuie sur des structures relais (chambre d'agriculture, service vins,) qui ont un rôle d'identification des besoins et des partenaires avec un objectif d'articulation avec les SRI-S3 FEDER (stratégie régionale d'innovation – stratégie de spécialisation intelligente)

- Auvergne : un agent dédié pour l'innovation agricole dont les actions portent notamment sur la mise en réseau pour faire émerger des projets et l'articulation avec les SRI - S3
- Pays de la Loire - Bretagne : travaux en commun, animation mise en œuvre par le Pôle agronomique ouest (association loi 1901 copilotée par les deux régions)
- Comment ces accompagnements s'articulent avec les travaux des réseaux ruraux régionaux ?
  - Rhône-Alpes : le RRR travaille sur l'innovation lié au développement rural tandis que l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la forêt sont traités par ailleurs dans le réseau RDI
  - PACA : le RRR intervient dans le cadre de la communication et la diffusion des informations, la région est en préfiguration du PEI.
  - Bretagne : les réseaux d'acteurs ne sont pas les mêmes entre les réseaux, néanmoins l'AG a rappelé que le RRR doit mener des actions de communication sur le PEI. Le réseau PEI est ciblé sur les acteurs agricoles et forestiers et ne s'adresse pas spontanément aux acteurs du développement rural. Les liens potentiels peuvent se trouver dans le cadre des projets Leader où le volet innovation est parfois sollicité pour avis.
- Comment décroiser le réseau PEI et RRR ?
  - Auvergne : utilisation des contacts RRR par le réseau innovation pour toucher un public plus large pour les réunions d'informations et utilisation du site internet du RRR Auvergne pour diffuser des informations.

Pascale Riccoboni (MAAF) rappelle que les RRR ne sont pas cantonnés au développement rural mais peuvent toucher tous les thèmes des PDRR. La communication des informations sur l'innovation peut tout à fait passer par les RRR.

En conclusion de la séquence, il est précisé que le 30 juin aura également lieu un séminaire de partage sur le PEI. L'objectif de ce séminaire est de présenter le PEI sous l'angle de témoignage, de montrer la diversité des modalités de mise en œuvre au sein des régions, d'illustrer le PEI par des exemples nationaux et européens, et de communiquer sur ce que peuvent en retirer les différents acteurs (agriculteurs, praticiens et acteurs de terrain)

Enfin, le MAAF rappelle que certains projets MCDR traitent de l'innovation avec comme fil rouge l'amélioration de la qualité de mise en œuvre des PDR et invite les AG à se rapprocher de ces porteurs de projet.



## 7. Agenda du réseau

Cf diaporama.

## CONCLUSION

Le MAAF et le CGET remercie les participants pour leur présence.



Cette action est cofinancée  
par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en France  
avec les fonds européens.

